

## Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la sèvre niortaise

Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé (XVIII<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècles)

Rémi Bercovitz

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdg/621>

DOI : [10.4000/cdg.621](https://doi.org/10.4000/cdg.621)

ISSN : 2107-7266

### Éditeur

UMR 245 - CESSMA

### Référence électronique

Rémi Bercovitz, « Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la haute vallée de la sèvre niortaise », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/621> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.621>

---



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

**Paysage, médiation paysagère et « bon état écologique » de la  
haute vallée de la sèvre niortaise  
Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé  
(XVIII<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècles)**

**Rémi Bercovitz**

Notre thèse propose, sur la base des résultats d'une expérimentation menée dans la haute vallée de la Sèvre niortaise, une contribution à la théorisation de ce que pourrait être une pratique de la *médiation paysagère* appliquée à l'action environnementale. La médiation est ici comprise comme une démarche aidant les politiques publiques à assumer la complexité de la question environnementale, ainsi qu'à placer l'environnement à portée de démocratie et de projet concerté.

Cette démarche exploratoire a été rendue possible grâce à une Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise (CIFRE) établie entre le Conseil Général des Deux-Sèvres et le laboratoire Adess/Cepage<sup>1</sup>. A l'initiative de ce travail se trouve l'interrogation formulée par l'institution départementale quant aux modalités et aux dispositifs qui pourraient favoriser une *gestion intégrée* de la ressource en eau et de l'aménagement des cours d'eau. Par ce terme, on entend la nécessité pour les acteurs de disposer d'un cadre de réflexion et d'action capable, dans le temps, de prendre en charge les interdépendances entre des facteurs politiques, économiques, écologiques et culturels liés à la ressource hydrique et au territoire de la rivière.

Ce cadre est, pour nous, constitué par le paysage, que nous ne prenons donc pas seulement en considération en tant que problématique spécifique d'une politique du cours d'eau, mais aussi et surtout en tant qu'outil dont les sociétés disposent afin de se penser dans leurs environnements. On part en effet du principe que le paysage en tant que reflet et image des environnements offre la possibilité d'incarner et de rendre concret la complexité des situations socio-écologiques dans et sur lesquelles les sociétés agissent et, sur cette base, de générer des espaces de délibération et de négociation ouverts à la diversité des savoirs et des expériences. Postulat expérientiel et empirique donc, qui consiste à donner à l'environnement une incarnation matérielle et sensible afin qu'il ait une existence concrète et discutable à la croisée des logiques d'acteurs. La médiation par le paysage c'est, pour paraphraser George Bertrand (1992) « l'irruption du sensible dans les politiques d'environnement ».

Ce paysage-reflet, toutefois, n'est pas donné d'avance. La première tâche de la médiation paysagère est de le construire et de le faire exister comme tel aux yeux de la communauté humaine concernée. Pour ce faire, la connaissance scientifique, loin d'être un obstacle à la délibération et à la concertation, peut au contraire activer un processus de décryptage et d'interprétation collective. La démarche scientifique ne vise pas à imposer un savoir

---

<sup>1</sup> Le laboratoire ADESS/CEPAGE s'inscrit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 au sein de l'UMR 5319 PASSAGES

d'autorité qui viendrait clore toute discussion mais plutôt d'en poser les termes. Dans cette perspective, la singularité de notre démarche est d'inscrire au cœur de la médiation une recherche historique qui en constitue la ressource cognitive. Cette recherche passe par l'élaboration de *scénarios paysagers de la rivière* qui visent à reconstituer sur le temps long la trajectoire et les états successifs des paysages en insistant sur les liens de toutes natures qui les unissent à une transformation du rapport société/cours d'eau aussi bien en terme d'usages que sur le plan des valeurs que celles-ci projettent sur lui.

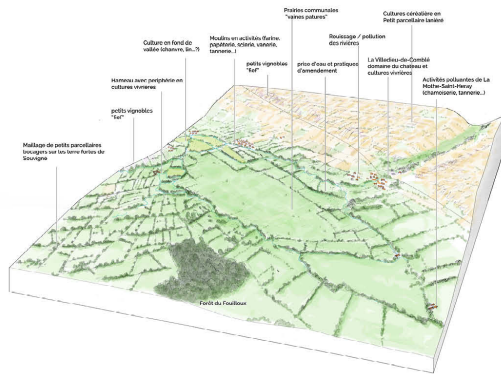
Cette démarche géo-historique a permis de construire deux types de matériaux utiles à la médiation. Le premier se rapporte, comme nous l'avons dit ci-dessus, à l'intention de rendre perceptible le complexe socio-écologique. Le second réside dans la distanciation par rapport à la situation contemporaine. Il s'agit de donner la possibilité aux décideurs et aux habitants d'adopter une posture réflexive contribuant en cela à susciter le débat sur de nouvelles bases, voire à en redéfinir les objets et les objectifs.

Sur cette base théorique nous avons expérimenté plusieurs démarches de médiation paysagère. L'une d'entre elle a consisté à accompagner un syndicat d'eau dans la coordination d'un projet de protection d'une zone humide. Dans cette perspective, un film documentaire, dont le paysage et son histoire ont servi de fil conducteur, a été réalisé afin de faciliter l'échange de points de vue et de savoirs entre les acteurs impliqués. La qualité d'un tel outil réside dans son accessibilité et dans sa force descriptive. Elle réside aussi dans son caractère ouvert dans le sens où il ne présente pas un message univoque mais offre une pluralité d'interprétation. Le film a également un caractère ouvert dans le sens où il trouve sa finalité dans la discussion qu'il suscite à l'occasion de projections-débats. Celles-ci ont permis de générer des espaces singuliers de dialogue car le film donne de la réalité une image à la fois familière et distanciée qui fait apparaître la complexité de la situation socio-écologique dans laquelle sont inscrites les parties prenantes. Enfin, les projections-débats suscitent des pistes d'action qui n'avaient jusqu'alors pas été évoquées offrant ainsi la possibilité d'élargir les horizons du projet.

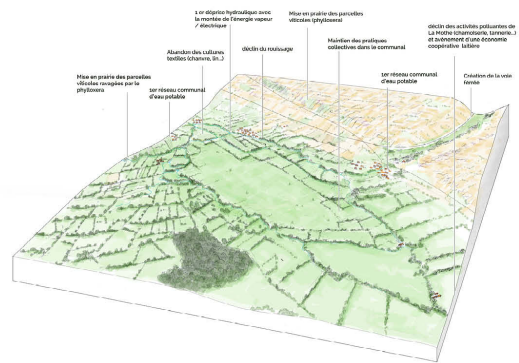
L'expérience menée dans la haute vallée de la Sèvre niortaise n'est pas aisément évaluable du point de vue de ses effets concrets, notamment de ceux qu'elle peut avoir sur la matérialité des paysages eux-mêmes, qui n'est pas ici le premier objectif visé. La médiation vise, pour atteindre un objectif de gestion des complexes socio-écologiques, le renforcement du lien social, des effets d'apprentissage, ainsi que la production d'espaces de débat démocratique. En imaginant les outils et les situations propices à rendre concret, présent aux yeux de tous, ce qui est complexe et irréductible à des choix d'évidence, cette démarche contribue à poser les fondements à la fois des politiques et *du* politique, en jouant le rôle d'un outil au service de la (re)configuration des champs de l'action et de leur décloisonnement.

**Figure 1 : Les scénarios paysagers de la rivière (XVIII<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècle) : une ressource cognitive pour la médiation**

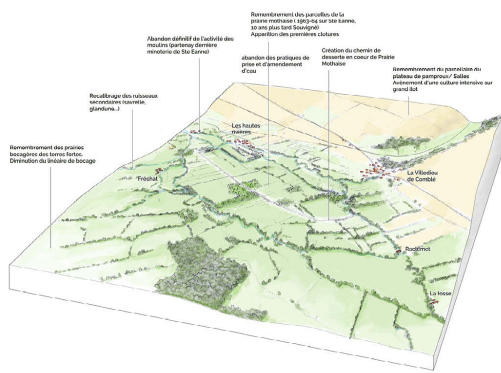
1780-1860



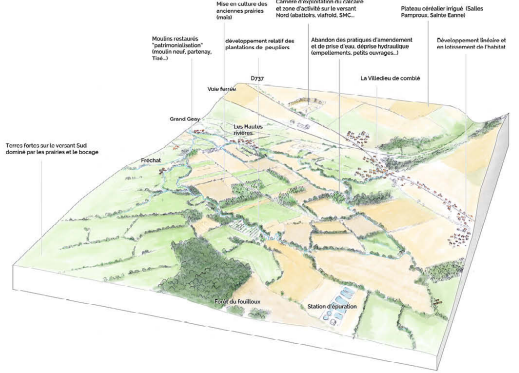
1870-1940



1950-1990



1990-aujourd'hui



**Figure 2 et 3 : Les outils de la médiation : café-débat autour de la projection d'un film documentaire. Pour en savoir plus : <http://sevremothaise-paysagescroises.jimdo.com/>**



## **Fiche informative**

### **Lien électronique si la thèse est disponible en ligne**

#### **Discipline**

Géographie humaine

#### **Directeurs**

Mayté BANZO, Professeur, Université Bordeaux Montaigne

Serge BRIFFAUD, Professeur, Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

#### **Université**

Université Michel de Montaigne-Bordeaux

#### **Membres du jury de thèse, soutenue le 09 décembre 2015**

Pierre BALLAIRE, Ancien directeur de l'environnement et de l'agriculture du Conseil général des Deux-Sèvres

Mayté BANZO, Professeur, Université Bordeaux Montaigne - Directrice

Serge BRIFFAUD, Professeur, Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux – Co-directeur

Agnès BERLAND-BERTHON, Professeur, Université Bordeaux Montaigne

Alice INGOLD, Maître de conférence, EHES

Yves MICHELIN, Professeur, VetAgroSup - Rapporteur

Frédéric TESSON, Professeur, Université Pau et des Pays de l'Adour – Rapporteur

#### **Situation professionnelle actuelle**

Paysagiste DPLG en indépendant

Maître Assistant Associé à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux

#### **Courriel de l'auteur**

bercovitzremi[at]gmail.com